



Le 12 MAI 2020,

Mobilisation au Matériel : Une journée du 11 MAI qui en appelle d'autre !

Ce mardi 11 mai était une journée de mobilisation dans l'ensemble des Technicentres à l'appel de SUD-Rail. Chaque établissement a agi selon des formes différentes : grève, motion, interpellation des DET, débrayage, AG ... Dans plusieurs régions, certaines organisations syndicales (CGT/CFDT/FO) se sont jointes à SUD-Rail pour agir et aller revendiquer pour les salaires et les conditions de travail auprès des directions locales. Déjà en Occitanie, il y a un appel à poursuivre le mouvement et un rendez-vous est donné au 21 mai. Il y a une forte colère des cheminots du matériel sur la rémunération et les conditions de l'attribution des primes !

La direction doit entendre cette colère et ouvrir des négociations nationales dès maintenant !



Pour gagner partout, agir ensemble !

A l'appui des fruits des mobilisations de fin 2019 dans les technicentres et des DCi SUD-Rail de 2021, SUD-Rail a pris ses responsabilités, en demandant des comptes à la direction nationale et dans beaucoup de technicentres !

En exigeant le suivi de ces engagements pas forcément tenus, en revendiquant à travers des luttes locales, il y a eu des premières avancées ces dernières semaines, en terme de requalification, en terme d'augmentation de prime de travail et de gratex... dans les technicentres mobilisés ! C'est un début mais ce n'est pas suffisant, et les activités « lâcheront » si nous augmentons la mobilisation.

Dans les prochains jours, la fédération SUD-Rail interpellera les autres fédérations syndicales pour coordonner une suite, une mobilisation unitaire sur l'ensemble du domaine Matériel.

**Face à une direction du matériel qui perd sa sérénité,
Nous pouvons gagner... pour nos salaires !**

- 300 € d'augmentation générale des salaires pour tous,
 - Doublement de la prime Matériel,
 - Indemnité de résidence fixée à 150 €
- Forfait nuit : indemnité maximale à partir de 50 nuits annuelles soit 20 euros dès la première nuit,
 - Revalorisation et attribution de l'indemnité journalière Ile de France à l'ensemble des Technicentres du territoire

Contactez vos délégué-e-s SUD-Rail pour débattre ensemble des suites à donner à cette colère et pour gagner sur nos revendications !